



Le Conseil communal des Breuleux et la Maison de l'Enfance mettent au concours pour la rentrée d'août 2023 :

1 place d'apprentissage pour un/e éducateur/trice de l'enfance

Exigences :

- Être en possession d'un titre de la formation secondaire II (maturité, diplôme, CFC ou titre équivalent).
- Attester 1'600 heures d'une activité professionnelle (800 heures dans l'accueil de l'enfance et 800 heures dans tout autre domaine).

Renseignements :

- Mme Marie Lanz, directrice. Téléphone 032/552.17.50 ou par courriel marie.lanz@breuleux.ch

Délai de postulation :

- **31 mars 2023** à l'adresse suivante : Maison de l'Enfance, Marie Lanz, Chemin de la Pépinière 1, 2345 Les Breuleux.

Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux critères ne seront pas traités.